

# L'asile en Suisse vu de l'intérieur



Auteur: Gitti Lohr – Pixabay.com – CC0 Creative Commons

## Témoignage d'un migrant sur son expérience des structures de l'asile

Michael<sup>[i]</sup> a quitté un pays où ses droits et sa liberté ne sont pas respectés. Il a demandé l'asile et vécu certaines difficultés organisationnelles pendant son accueil dans les structures d'asile en Suisse. Cependant, il est reconnaissant pour le soutien qu'il reçoit et pour la chance de vivre en sécurité avec la tranquillité d'esprit.

Le monde libre était la destination de Michael qui avait quitté un pays où ses droits et sa liberté ne sont pas respectés. Après une année d'errance en Europe, il s'est finalement retrouvé en Suisse. Michael a demandé l'asile dans le centre d'enregistrement et de procédure à Vallorbe. Il était extrêmement fatigué. Avant qu'il puisse se permettre un peu de repos derrière les barbelés du centre, il a été minutieusement fouillé. Tout ce qui était sur papier, y compris les documents, les imprimés et l'argent dans sa poche, ont été saisis sans aucune

discussion.

### **Devenir « nobody »**

Plus tard, on informe Michael que ses documents seraient utilisés dans la procédure selon les besoins, et que l'argent dépassant 1000 francs ne serait pas restitué. Toutefois, il croyait qu'il devait présenter ses documents importants sur demande, que des copies des documents seraient faites, et que les originaux lui seraient retournés immédiatement. Quoiqu'il en soit, quelques mois plus tard, Michael a reçu en retour tous ses documents et papiers sauf son passeport. Le priver du document qui atteste de son identité ne lui semble pas juste. Entre-temps, il a reçu le permis N, sur lequel il est précisé : « ce document ne prouve pas l'identité de son titulaire ».

Michael avait aussi plus d'argent que le minimum autorisé. Mais il n'était pas riche. Il venait de se permettre de prendre une relative petite somme d'argent, des économies modestes de sa famille. L'argent qui lui permettrait de faire face à des situations extrêmes et urgentes et d'acheter de l'hébergement et du pain dans sa nouvelle vie pleine d'incertitudes. Cet argent ne lui permettait évidemment pas de contribuer aux coûts de sa demande d'asile. Michael estime que « la confiscation de l'argent des réfugiés qui se trouvent déjà dans une situation pénible les rend complètement misérables ».

### **Vivre nullepart**

Après quelques semaines à Vallorbe, on l'informe d'un transfert dans un autre centre. Michael n'a obtenu aucune information sur le nom ou l'endroit où se trouvait ce centre avant sa sortie du mini bus aux sommets des montagnes du Jura où il se trouvait. C'était les « Rochas » dans le canton de Vaud : un véritable exil, un lieu loin de tout sauf des montagnes et des forêts. La cabine téléphonique la plus proche était à Concise dans le canton de Vaud, à 10 kilomètres (le téléphone portable n'était pas autorisé). Les magasins les plus proches se trouvaient à Saint-Aubin dans le canton de Neuchâtel, à 10 kilomètres. Praticqué souvent, l'aller et le retour à pieds faisait 20 kilomètres au total. Notamment, il a fait ces trajets quand il a reçu une décision de renvoi dans le pays européen où il avait déjà été auparavant, sous les soi-

disant règles de Dublin. Au milieu de nulle part, il devait : téléphoner à un avocat, aller le rencontrer à Lausanne et lui retéléphoner plus tard pour vérifier si le recours contre la décision avait été soumis au tribunal.

Après avoir vécu quelques mois dans les montagnes, Michael est transféré à Lausanne, où il a d'abord vécu l'aventure de cinq mois de vie dans les bunkers, souvent dans des conditions insupportables. Heureusement pour lui, le dernier bunker, qui malgré des tentatives de désinfection étaient toujours infecté par les punaises de lit, a été fermé, et, simultanément, il a trouvé une chambre en collocation où il habite toujours.

On peut constater que Michael a vécu certaines difficultés organisationnelles pendant son accueil dans les structures d'asile en Suisse. En revanche, pour ses besoins vitaux, il a périodiquement reçu et continue à recevoir un soutien essentiel – financier et en nature – pour lequel il est très reconnaissant au peuple suisse. Actuellement, il est en procédure d'asile en Suisse. Entre-temps, il pratique son français et apprécie d'avoir la chance de vivre en sécurité avec la tranquillité d'esprit.

**MHER**

**Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils**

[i] Nom d'emprunt